Mise en ligne : 24 octobre 2019.
Dernière modification : 25 avril 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

# SOCIÉTÉ ANONYME DE L'AFRIQUE FRANÇAISE (S. A. F. ) (1899-1902)

Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'AFRIQUE FRANÇAISE (S. A. F. )
Constituée conformément aux statuts déposés chez Me Manuel, notaire à Paris
Capital social : 1.000.000 de fr.
divisé en 2.000 actions de 500 fr. chacune

| |
|---|
| ACTION ABONNEMENT SEINE<br>2/10 EN SUS<br>5 c. POUR 100 fr. |

Siège social à Paris

ACTION DE 500 FRANCS AU PORTEUR
Un administrateur (à gauche) : Jules Ritaine-Descamps
Un administrateur (à droite) : ?
Paris—Imp: C. Fouty,rue Oberkampf

CONVOCATIONS EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 4 et 11 février 1899)

18 février, 2 h. — Constitutive. — Société de l'Afrique française. — Au Grand-Hôtel, 12, boulevard des Capucines, Paris. — *Petites Affiches,* 4 et 11.

---

Colonies et protectorats
(*Le Journal des débats*, 2 juillet 1899)

Le *Journal officiel* a publié ce matin plusieurs décrets accordant des concessions de terrains au Congo à. M. Ritaine-Descamps [1] , auquel se substitue la Société de l'Afrique française…

---

PETITE REVUE FINANCIÈRE
La mise en valeur du Congo français
(*Le Journal des débats*, 28 septembre 1899)

Voici les noms des sociétés actuellement formées (nous les classons par rang d'ancienneté, suivant la date des décrets de concession)

Société de l'Afrique française, capital 1 million de francs. Concession de 9.350 kilomètres carrés sur la rive gauche de la Sangha. Siège social, 24, rue des Petites-Écuries, à Paris ;

---

CONVOCATIONS EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 28 avril 1900)

3 mai, 2 h., extraord. — Société de l'Afrique française (S. A. F.). — Au siège social, 2A, rue des Petites-Écuries, Paris. — Ordre du jour : Modifications aux statuts art. 9. — *Affiches Parisiennes,* 11.

---

INFORMATIONS
(*La Dépêche coloniale*, 13 octobre 1900)

On annonce que M. Fondère [2], administrateur colonial, aurait accepté le poste d'inspecteur général pour le compte des sociétés congolaises suivantes : L'Afrique française, l'Ekéla Sangha, la Kadeï Sangha, Agricole du Kouilou, Franco-Congolaise de la Sangha.

---

[1] Jules Ritaine-Descamps : chef de la maison Ritaine et Watteau, tissages à Roubaix. Impliqué dans une demi-douzaine d'affaires de l'AEF, une de l'AOF, une de l'Indo-Chine, créateur de comptoirs en Amérique latine…
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Ritaine_et_Watteau.pdf

[2] Alphonse Fondère (Marseille, 1865-Addis-Abéba, 1930) : futur président des Messageries fluviales du Congo. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Messageries_fluviales_Congo.pdf

Société de l'Afrique française
Appel de fonds
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 10 novembre 1900)

Les actionnaires de la Société anonyme de l'Afrique française (S. A. F.), 24, rue des Petites-Écuries, à Paris, sont informés qu'un versement de 1S5 fr. par action devra être effectué du 10 au 20 décembre 1900, au siège social, 24, rue des Petites-Écuries, à Paris, ou dans les caisses du Crédit du Nord, 45, rue Étienne-Marcel, à Paris. — *Petites Affiches,* 6/11/1900.

UNE RÉVOLTE AU CONGO

PLUSIEURS FRANÇAIS MASSACRÉS
(*Le Petit Bleu*, 12 avril 1902)
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Compagnie_de_la_Sangha.pdf

Sur les rives de la Sangha. — Indigènes révoltés. — Factoreries pillées. — Massacres de Français.

De graves nouvelles sont parvenues hier soir de Brazzaville.

Le 4 mars dernier, une colonne considérable de noirs, descendant le long des rives de la Sangha, pilla toutes les factoreries et en massacra tout le personnel européen et indigène. À Ikelemba, M. Cazeneuve, directeur de la Compagnie de la Sangha, a été tué, ainsi que tous les indigènes qui le servaient. La factorerie, qui contenait plus de 150.000 francs de marchandises, a été pillée.

M. Fortin, directeur de l'« Afrique française », avisé par un fuyard, se porta en toute hâte au secours de M. Cazeneuve. Cette générosité le sauva d'une mort certaine, car sa factorerie, située à quelque distance, en un lieu appelé Pembé, fut dévastée le lendemain et il n'eût pas été épargné si les noirs l'y avaient trouvé.

……

Société de l'Afrique française
Dissolution
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 29 mai 1902)

D'une délibération des actionnaires de la Société de l'Afrique Française, au capital d'un million de francs, dont le siège est actuellement à Paris, rue d'Hauteville, n° 15, réunis le 29 avril 1902 en assemblée générale extraordinaire. Il appert : Que la société a été dissoute à compter dudit jour, 29 avril 1902 et que l'assemblée a nommé comme liquidateur Me Alcide Poulet, avocat, demeurant à Paris, 51, rue Sainte-Anne. — *Petites Affiches*, 27/5/1902.